



Au service de la personne  
en situation de handicap

Le 23 mai 2017

### **Rapport moral 2016 de la Fondation Richard**

#### **Conseil d'administration 2016**

##### Membres de droit du Conseil d'Administration

Monsieur l'archevêque de Lyon et monsieur le curé de la paroisse de St-Nizier représentés par madame Véronique Rodarie.

Monsieur le préfet, en attente de représentation suite à la nomination du nouveau préfet, précédemment représenté par monsieur J.Ph. Gallat, délégué départemental du Rhône à l'Agence Régionale de Santé.

Monsieur le maire de Lyon représenté par monsieur Jean-Louis Touraine.

##### Bureau

Président	monsieur Joël Cassassolles
Vice-Président	monsieur Pierre Mouterde
Secrétaire	maître Jean-Louis Turquin
Trésorier	monsieur Alain Esquirol
Trésorier adjoint	monsieur Alain Poncelet

##### Autres administrateurs

Monsieur Benoît Tesse

Monsieur Gérard Desborde

Monsieur Robert Batailly (administrateur honoraire)

Monsieur Bernard Bajard (administrateur honoraire)

Monsieur Henri Guerpillon (administrateur honoraire)

Les réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu les 21 avril, 30 juin, 20 octobre et 15 décembre 2016.

Les réunions de bureau ont eu lieu les 15 janvier, 2 mars, 21 avril, 26 mai, 30 juin, 9 septembre, 30 septembre, 20 octobre, 24 novembre et 15 décembre 2016.

\*\*\*

#### **Rapport Moral du président**

Neuf faits marquants caractérisent l'année 2016 :

- pour l'ESAT, une première année pleine et stable dans le nouveau bâtiment de Saint-Fons,
- la reconstruction du bâtiment de l'Accueil de jour, sur le site du 104 rue Laënnec, Lyon 8<sup>ème</sup>, avec financement par les fonds propres, la SCI, un emprunt et du fundraising,
- une absence de retour pour la refonte des statuts de la Fondation demandée au Conseil d'Etat en juillet 2015,
- la mise en œuvre des préconisations faisant suite aux évaluations externes de tous les établissements et services,

- la relance du projet Henry Gormand (relocalisation sur le site de la Fondation d'un établissement « handicap moteur » du Comité Commun) avec la proposition d'un bail de location à long terme et la préparation de l'appel d'offre du chantier selon les plans prévus par le preneur,
- la signature d'un CPOM avec la métropole de Lyon en avril 2016 pour 2016-2018,
- l'agrément du siège par l'ARS en avril à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2016,
- le départ en retraite du directeur général et la prise de fonction de son successeur en juillet 2016,
- l'évolution du dossier de l'immeuble du 6 place Saint Nizier avec le départ définitif des Lazaristes le 31 août, et la présélection d'un preneur à bail emphytéotique ou hôtelier sur les 25 à 30 prochaines années, qui prendrait en charge les importants travaux de réhabilitation nécessaires (4 à 6 M€).

La situation financière générale reste fragile et dépendante du moindre événement exceptionnel. Elle se stabilise avec un résultat comptable négatif au niveau des établissements et services dépendant de la Métropole de Lyon (-42 482€), positif pour ceux dépendant de l'ARS (+42 115€), et un résultat ESAT commercial de +146 405€. La situation du FAM reste préoccupante sur la partie hébergement (-89 689€) et aussi sur la partie soins (résultat comptable de -15 296€).

Le résultat comptable consolidé social et commercial de l'ESAT (+113 342€) pour cette deuxième année d'exploitation sur le site de Saint-Fons, est tout à fait encourageant.

Enfin, les dettes à échéance dépassées concernant les sommes dues par les Foyers à la SCI sont toujours importantes (497 926€).

Le résultat comptable consolidé de la Fondation Richard est en nette hausse avec +355 716€ (140 416€ en 2015).

\*\*\*

## **I SIEGE**

Le siège est composé d'un directeur général (1 ETP), d'une responsable financière (1 ETP), d'une responsable Ressources Humaines (1 ETP) et d'une assistante de direction (0,5 ETP). Il est financé par une quote-part prise au prorata sur les budgets des établissements et services. La demande d'agrément déposée en septembre 2014 a été acceptée en avril 2016.

D'un montant de charges de 589 688€, il présente un résultat comptable de -70 491€, dû aux périodes de recouvrement des DG et RRH ainsi qu'à des travaux sur le bâtiment du siège.

### **Résultats de l'année 2016**

Les bilans et comptes d'exploitation des fonds propres et des sections ont été présentés le 27 avril 2016, remis et commentés par l'expert-comptable en présence du commissaire aux comptes.

- Fonds propres : le résultat de l'exercice est positif : 209 678€ (165 855€ en 2015). Les revenus des immeubles s'élèvent à 90 599€. Les dons s'élèvent à 45 009€ en baisse par rapport à 2015 (71 665€). Les produits financiers s'élèvent à 194 545€ (184 445€ en 2015).
- Sections – CEM – SESSAD – FAM – FH – AJ – SAVS – ESAT - Siège : Le résultat comptable sous contrôle des tutelles de l'exercice 2016 fait apparaître un déficit de -367€. Les produits représentent un montant de 14 308 492€, les charges sont de 14 566 388€.
- Fondation Richard : Le résultat comptable de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 355 716€.

En conclusion, monsieur Girodon lit les rapports du Commissaire aux comptes.

A l'issue d'un large échange, le Conseil d'Administration, conformément à la convention signée le 22 juillet 2011 avec l'ARS, approuve les résultats tels qu'ils lui sont présentés et décide à l'unanimité d'affecter le bénéfice de 355 716€, pour 1/6<sup>ème</sup> du résultat soit 59 286€ au compte « dotation initiale » des Fonds Propres et pour 296 430€ au compte « report à nouveau » des Fonds Propres. Le déficit de -367€ sera affecté conformément aux décisions qui seront prises par l'ARS et par la Métropole de Lyon.

## II SECTEUR ADULTE

### **A ESAT**

Budget social financé par l'ARS, et chiffre d'affaires commercial lié à la production.

L'année 2016 est la première année d'exercice plein dans le bâtiment de Saint-Fons. L'installation est derrière les équipes, le nombre d'admission de nouveaux ouvriers est revenu à un niveau plus classique après l'effort très important de 2015 et chacun a trouvé ses marques dans ce nouvel environnement.

#### 1 Activité

Sur les ateliers industriels et de mise à disposition, 2016 aura été marquée une nette reprise avec un chiffre d'affaires en hausse de près de 4 % par rapport à l'exercice 2015.

Ce regain d'activité était attendu après une année 2015 dont le volume commercial avait été clairement pénalisé par les contingences de l'installation dans les nouveaux locaux de St-Fons et le transfert d'activité associé. Le chiffre réalisé est ainsi en ligne avec le budget établi pour 2016. L'installation sur le nouveau site est aujourd'hui bien stabilisée en termes de production et profite à l'ensemble des parties prenantes de l'ESAT Moulin à Vent : ouvriers dont les conditions de travail et d'accueil sont désormais jugées très satisfaisantes, salariés, clients et partenaires qui font part de l'attractivité des nouveaux locaux et de leur adéquation avec les missions de notre établissement.

Malheureusement, sur les ateliers artisanaux, le chiffre d'affaires qui avait significativement augmenté en 2015, a chuté en 2016. Si l'impact de la météo sur les ventes de sandales et de maroquinerie est réel, la sous-traitance avec notre client principal a également marqué le pas pour la première fois depuis le début de notre collaboration. Le travail en confiance que nous effectuons avec ce client nous permet de ne pas être inquiets dans la durée mais la conjonction de cette baisse et de la diminution des ventes aux particuliers a rendu l'année particulièrement compliquée.

La dynamique des ateliers artisanaux est, en revanche, extrêmement bonne et les projets de développement des gammes sont nombreux. Là encore, le temps nécessaire entre l'établissement d'un prototype et la mise en vente sur le site est important et les bénéfices ne se feront pas sentir avant l'année 2017 voire 2018 pour certains produits.

#### 2 Population accueillie

L'établissement peinait depuis de nombreuses années à honorer son agrément. En effet, les locaux précédents ne permettaient pas physiquement d'accueillir le nombre de personnes correspondant. En 2015, nous avons pu intégrer de nombreuses nouvelles personnes et l'effectif est régulièrement monté au long de l'année pour atteindre l'agrément au dernier quadrimestre.

L'objectif pour 2016 était de stabiliser l'effectif et de bien anticiper les départs et les aménagements de temps pour honorer les 97 ETP fixes + la place d'évaluation. Cet objectif a été atteint avec un effectif moyen de 98,20 ETP sur l'année.

En 2016, nous avons accueilli 8 nouveaux ouvriers, 3 femmes et 5 hommes. La place d'évaluation a permis de recevoir 5 personnes, ainsi que la convention passée avec la MDMPH le prévoit. Ces nouveaux entrants sont venus remplacer 8 ouvriers qui ont quitté l'établissement.

Cause des départs : retraite (3), santé (2), transfert d'ESAT (1), congé parental (1), démission pour raison personnelle (1).

Concrètement, l'ESAT accueille, au 31 décembre 2016, 106 travailleurs, soit 96,96 ETP, avec un ETP moyen sur l'année de 98,20 ETP pour 108 personnes physiques accueillies. L'effectif à fin décembre est inférieur à la moyenne en raison de l'absence de personne en évaluation à cette période et d'un départ en retraite en décembre qui n'a été remplacé qu'en début d'année suivante.

La proportion de femmes reste faible, bien qu'un peu en hausse par rapport à 2015 (32%).

Le nombre de personnes vieillissantes augmentent. En effet, de nombreux ouvriers sont présents depuis l'ouverture de l'ESAT en 1983 ou très rapidement après et nous comptons aujourd'hui 35 personnes âgées de 50 ans ou plus. Le recours au temps partiel pour accompagner le vieillissement et permettre le maintien dans l'ESAT le plus longtemps possible reste donc important. Le taux se stabilise autour de 30%.

Répartition du public par type de handicap :

- IMC = regroupe les IMC, spina Bifida et maladies dégénératives type myopathie : 40%
- LCA = lésions cérébrales acquises : 36%
- DP = déficience physique (problèmes de dos, nanisme, problèmes viscéraux, tendinites aigües...) : 21%
- AUTRES = déficience intellectuelle légère : 3%

Répartition par temps de travail :

	2013	2014	2015	2016
Temps plein	69,1%	69,1%	74%	70,8%
Temps partiel	30,9%	30,9%	26%	29,2%
Nb moyen d'ouvriers sur l'année	96	97	103	108
ETP moyen sur l'année	85,42	86,92	93,74	98,20

Comme les années précédentes, le taux d'absentéisme se situe autour de 15%, en légère baisse depuis l'année dernière mais difficile à réduire de façon significative. Le nombre de personnes vieillissantes est important et les pathologies sont lourdes. Le taux d'absence « non rémunéré » reste non négligeable. Nous constatons, notamment parmi les personnes récemment accueillies (< 5 ans) des difficultés d'autonomie personnelle plus grande et une incapacité à organiser les rendez-vous privés hors du temps de travail. Cela s'apparente, dans certains cas, à du handicap social. Le service social est très attentif à ces problématiques et travaille le rapport à l'ESAT et à l'emploi avec ces personnes mais la prise de conscience est lente et ne se fait que dans la durée.

Le taux d'accident du travail est principalement dû à un accident survenu (chute fin 2015 ayant entraîné un traumatisme grave à l'épaule) et qui s'est prolongé sur toute l'année (221 jours). 3 accidents de trajet impactent également cet indicateur (13, 23 et 25 jours). Le taux d'arrêt maladie est en baisse (8,97 % au lieu de 9,54 %). Il est notamment impacté par 3 arrêts de plus de 6 mois.

### 3 Projets – Accompagnement des personnes accueillies

Après une année 2015 consacrée à l'installation dans le nouveau bâtiment et à l'augmentation de l'effectif des personnes accueillies, nous avons pu reprendre la réflexion et le développement de projets : la professionnalisation des ouvriers et l'élaboration du nouveau projet d'établissement ont été les deux axes majeurs du travail de l'équipe encadrante cette année.

- Nous avons travaillé à la mise en place d'une politique ambitieuse de formation professionnelle autour de deux axes :
  - Améliorer le plan de formation, tant dans sa présentation que dans son contenu et dans la constitution des groupes en lien étroit avec les projets professionnels de chacun. Pour nous permettre de répondre à nos ambitions, nous avons augmenté notre cotisation UNIFAF en passant d'un taux de 1,6 % à 2 %.
  - Initier avec les autres ESAT adhérents au CTPEA une action de RAE (reconnaissance des acquis et de l'expérience) pour l'ensemble des ouvriers des différents ateliers. Ce dispositif permet de constituer un portefeuille des compétences de chacun au fur et à mesure des années. Les évaluations sont croisées entre ESAT et cette action est soutenue par UNIFAF par la prise en charge des coûts de cette action. 14 ouvriers valideront une ou deux compétence en 2017. En parallèle, l'ESAT est représenté dans un groupe de travail du CTPEA qui réfléchit à la mutualisation des formations entre établissements.
- En lien avec les préconisations de l'évaluation externe, un questionnaire de satisfaction a été élaboré et proposé aux ouvriers en 2016. Ses résultats ont permis de retravailler certains points du fonctionnement de l'établissement et d'enrichir la réflexion du projet d'établissement.
- Le projet d'établissement travaillé dès le début de l'année a pu être transmis à l'ARS en octobre, après validation par le CVS et le Conseil d'Administration de la Fondation Richard. Il a été réalisé en conformité avec les Recommandations de Bonne Pratique de l'ANESM et l'ensemble des encadrants a été impliqué. Les ouvriers ont également été mieux associés que lors du précédent travail : deux représentants du CVS participaient activement au Comité de Pilotage et les résultats du questionnaire de satisfaction effectué en début d'année 2016 ont servi de base à ce document.
- Le Document Unique a été revu, en intégrant les risques liés au nouveau bâtiment et en éliminant ceux qui avaient pu être limités ou supprimés par les choix de construction.

#### 4 Equipe d'encadrement

Très stable depuis plusieurs années, l'encadrement de l'ESAT a connu différents mouvements en 2016 :

- le responsable de production, parti en septembre sur un autre établissement de la Fondation Richard, en lien avec son projet professionnel, a été remplacé par une personne de profil semblable, issue du milieu industriel et à la sensibilité sociale prégnante
- le moniteur gravure, parti en retraite en décembre a été remplacé par une monitrice présentant une double compétence, avec un bagage social, et une expérience dans le secteur marchand.
- la secrétaire du service social, après un long arrêt maladie, s'est vu proposé un poste plus en adéquation avec son rythme de travail dans un autre établissement de la Fondation. Elle a été remplacée par une salariée de la Fondation, en demande de mutation.
- La coordinatrice des projets a été promue au poste de Responsable du suivi social avec un statut cadre. Cette évolution était légitime compte tenu du rôle central de cette fonction dans l'équipe pluridisciplinaire et de la fonction « officieuse » qu'elle occupait déjà de coordination de l'équipe sociale et médico-sociale. Cela permet également d'avoir au sein de l'ESAT, une équipe de direction dans laquelle le secteur social comme les activités économiques sont représentées.

Résultats ESAT 2016	Social		Commercial		ESAT
	Charges	Produits	Charges	Produits	
	1 601 176	1 540 917	1 824 123	1 899 424	
Résultat courant	-60 259			75 301	15 042
Exceptionnel en lien avec exploitation		27 196		71 104	
Résultat exceptionnel		27 196		71 104	
Résultat comptable 2016		-33 063		146 405	113 342

Le résultat comptable global pour l'établissement en 2016 est donc un bénéfice de 113 342€ (45 919€ en 2015).

#### 5 Activité commerciale

Pour la partie industrielle, l'activité commerciale fut globalement bonne sur l'ensemble des ateliers. Ce résultat illustre l'attractivité globale des ateliers pour les potentiels donneurs d'ordre. Le site de production, les moyens mis en œuvre, la formation des professionnels et des ouvriers sont en effet des gages importants de capacité à traiter leurs besoins. De même, la variété et la complémentarité des activités, vantées depuis de nombreuses années, continue de se vérifier : en dépit d'un recul global de l'industrie de grandes séries en Europe de l'ouest, une majeure partie de nos clients qui sollicitent initialement les compétences d'un atelier montrent rapidement un intérêt pour les prestations d'un autre atelier.

Toutefois, cet optimisme général reste à nuancer. D'une part, cet intérêt et cette attractivité sont difficiles à concrétiser en commandes ou projets précis à court terme, et d'autre part, une vraie fragilité de la demande se fait toujours ressentir ponctuellement. Ainsi, si le chiffre d'affaires global est bon, l'activité atelier par atelier est davantage contrastée.

Le résultat par activité s'établit comme suit sur les dernières années :

	2012	2013	2014	2015	2016	%2016
Mécanique	92 384	91 922	105 504	96 124	<b>118 011</b>	<b>18%</b>
Montage	38 313	48 982	56 812	54 240	<b>39 422</b>	<b>6%</b>
Gravure	151 765	150 145	122 708	120 217	<b>131 101</b>	<b>20%</b>
Condit.	54 647	101 169	120 994	100 246	<b>96 043</b>	<b>15%</b>
Electricité	81 779	106 477	71 360	66 522	<b>74 759</b>	<b>11%</b>
Hors Murs	156 818	194 452	199 834	187 123	<b>194 146</b>	<b>30%</b>
<b>Total</b>	<b>575 706</b>	<b>704 502</b>	<b>677 212</b>	<b>624 472</b>	<b>653 482</b>	<b>100%</b>

On voit ainsi que les ateliers mécanique et électricité, et dans un moindre degré l'activité hors murs ont porté nettement l'augmentation du chiffre d'affaires sur cette année 2016. Une nouvelle fois, l'activité de l'atelier montage déçoit : elle ne remet toutefois pas en cause les actions entreprises de formation et développement qui profitent à l'ensemble autres ateliers, et la forte attractivité de cet atelier auprès des ouvriers attestent de la pertinence des objectifs fixés. Les ateliers conditionnement (en léger recul) et gravure (en légère hausse) sont davantage conformes aux attentes ambitionnées pour ces deux activités.

Pour la partie artisanale, l'année 2016 aura donc été une année économiquement faible, avec un CA de 155 224 € soit environ 19% de moins par rapport à 2015 (191 483€), année 2015 qui avait cependant été particulièrement exceptionnelle.

Si on analyse le poids de chaque secteur, celui de la sandale baisse très légèrement (-3%). Le chiffre se stabilise d'année en année sur cette gamme historique. Nous pouvons imaginer que le niveau des ventes actuel est cohérent avec la cible de ce type de produits.

La baisse du poids de la maroquinerie (-10%) est principalement dû à une ventilation plus précise de nos ventes. En effet, nous avons intégré à cette famille, le travail de sous-traitance que nous effectuons pour quelques artisans. Nous avons souhaité regrouper dans un même secteur toutes les sous-traitances. Dans les faits, l'année 2016 a été satisfaisante pour la maroquinerie : les cadeaux d'entreprise fonctionnent de mieux en mieux et le sac homme, nouveauté de l'année, a rencontré un vif succès, notamment au moment des fêtes de fin d'année. C'était un manque dans notre gamme. Enfin, une nouvelle collection de sacs, cabas et accessoires plus haut de gamme, mêlant toile et cuir, a formidablement bien marché cet été en boutique.

La progression du poids de la sous-traitance avec les artisans et la maison de luxe (+13%) paraît spectaculaire par rapport à l'année précédente, mais cela est dû au réajustement du chiffre. En effet, le chiffre d'affaires réalisé avec notre client principal est en réalité en forte baisse -20%. Nous avons été impactés par une réorganisation du travail proposé en sous-traitance.

En 2016, la moitié des ventes a été réalisée sur le site Internet à concurrence de 40% en boutique, et 10% en vente par correspondance. Le ratio entre les trois points de vente s'accroît au profit du site Internet qui réceptionne le plus grand nombre de commandes. Ayant été restructuré l'année précédente, il continue à séduire notre clientèle. La boutique reste le fer de lance pour tout ce qui concerne le sur-mesure. Mais les fluctuations climatiques lui font du tort. La vente par correspondance a très nettement baissé, seules quelques communautés religieuses passent leur commande par courrier.

## 6 Conclusion

L'ESAT a retrouvé son rythme après une année de transition. Les projets ont donc pu être repris et se sont concrétisés par la remise en route de la commission sécurité et la révision complète du DU, l'élaboration du projet d'établissement avec un niveau d'investissement de l'équipe tout à fait appréciable, la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de professionnalisation des ouvriers. Un questionnaire de satisfaction a également été proposé aux ouvriers et a permis de prendre en compte et d'améliorer certains points de fonctionnement de l'établissement.

D'un point de vue économique, nous pouvons regretter la mauvaise année de la partie artisanale et nous continuons à rechercher des solutions permettant de moins dépendre de la météo. La dynamique de nouveaux produits permet cependant d'envisager les années à venir avec optimisme. Le travail de diversification des gammes sur la production artisanale se poursuit, dans un objectif de toucher d'autres types de clientèle et de ne pas dépendre de la gamme très saisonnière et dépendante de la météo qu'est la sandale. Une réflexion doit être menée sur la valorisation de ces produits sur le site et sur la communication en général autour de nos productions. En ce qui concerne la sous-traitance, il s'agira de maintenir et de densifier notre partenariat avec la Maison de luxe, tout en développant ceux avec les entreprises et artisans.

Pour la partie industrielle, l'année a été satisfaisante. Le départ du chef d'atelier et la transition avec son remplaçant n'ont pas trop impacté la dynamique commerciale. A noter une belle progression de l'atelier hors-murs et un redressement de l'atelier gravure après plusieurs années de baisse continue. Les équipes d'atelier sont bien en place et bien installées dans le bâtiment et les retours des visites de clients sont très positifs. Il s'agit maintenant de travailler davantage l'offre de service et notamment notre capacité à intégrer divers services à nos prestations. En parallèle, nous poursuivons les démarches commerciales et la recherche de nouveaux clients.

Les objectifs de 2017 s'appuient sur la dynamique créée par les changements dans l'équipe et notamment l'arrivée du nouveau chef d'atelier :

- Relancer une dynamique commerciale auprès de nos clients et de nouveaux partenaires.
- Réfléchir au développement des activités conditionnement et gravure.
- Travailler l'organisation interne de production et de gestion des stocks pour mieux absorber les différences de charges et intégrer des services amonts (achats de matière première, stockage) pour nos clients.
- Mettre en place un nouveau logiciel de gestion.

L'année 2016 reste une belle année en termes d'activité commerciale et le résultat du budget commercial est positif et se monte à 146 405€.

\*\*\*

## **B Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM), Foyer d'Hébergement (FH), Accueil de Jour (AJ)**

Budgets financés par la Métropole de Lyon depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, et par l'ARS pour le forfait soins du FAM. Trois sujets méritent d'être soulignés : le travail de sécurisation du fonctionnement « soins » du FAM, le lancement du projet de reconstruction du bâtiment de l'AJ, provisoirement suspendu, et la mise en œuvre progressive des préconisations des évaluations externes réalisées en 2014.

Le secteur adulte accueille, dans ces trois structures situées au 104 rue Laennec à Lyon, des personnes adultes en situation de handicap moteur et à maladies évolutives, principalement la myopathie et les scléroses en plaques.

Le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM), ouvert 365 jours/an, accueille 27 personnes adultes en internat et dispose d'une place en Accueil Temporaire.

Le Foyer d'Hébergement (FH), ouvert 365 jours/an, accueille 11 personnes soit salariées d'un ESAT, soit retraitées, soit non actives orientées en accueil de jour.

L'Accueil de Jour (AJ), fermé 5 semaines par an, les weekends et les jours fériés, permet à 15 personnes vivant dans leur famille ou à domicile de participer à des animations en externat sur 2 à 5 jours dans la semaine.

Les FAM et FH proposent 34 studios de 34 m<sup>2</sup> avec salle de bain et contrôle d'environnement et système d'appel. Trois places du FH sont situées dans deux appartements extérieurs à la Fondation.

Le bâtiment de l'accueil de jour, situé à côté des Foyers, était ancien, vétuste et insécurisé. En 2016, un bâtiment neuf a été construit pour le remplacer, très adapté, d'une superficie de 560 m<sup>2</sup>.

### **1 Foyer d'Accueil Médicalisé FAM (hébergement et forfait soins)**

Foyer à double tarification, Métropole pour l'hébergement et ARS pour le forfait soins.

Le FAM accueille 15 hommes et 12 femmes avec une moyenne d'âge de 44 ans. Ils sont porteurs des pathologies suivantes : IMC 33%, myopathies 15%, affections neurologiques 11%, encéphalopathie 4%, sclérose en plaque 15%, lésions cérébrales 11%, autres 8%.

En 2015, nous avons 15 % de sclérose en plaques pour 18 % aujourd'hui, ce qui représente une personne de plus. Etant donné la lourdeur de la prise en charge pour cette maladie, cela mérite d'être noté, d'autant plus que cette évolution est constante. L'évolution de certaines pathologies, telles que les scléroses en plaque, et le vieillissement de la population accueillie sont responsables de l'augmentation des troubles cognitifs. On trouve souvent, associés à des handicaps très lourds, des troubles du comportement parfois importants.

Majoritairement du département du Rhône (78 %), un peu plus d'un tiers des personnes accueillies bénéficient d'une mesure de protection juridique. Elles ont toutes besoin d'aide pour tous les actes essentiels de la vie (repas, toilette, habillement, déshabillage, transferts).

Pour la première fois au FAM, nous avons un rapport d'activité médical conforme à ce qu'il doit être. C'est un des résultats de la restructuration et de la sécurisation du secteur médical du foyer entreprises en 2012. Les pathologies souvent lourdes réclament un suivi médical important en lien obligatoire avec des professionnels de santé extérieurs. Des partenariats avec des services hospitaliers ou réseaux de ville ont été mis en place.

Vie sociale : Les personnes accueillies en FAM nécessitent un accompagnement socio-éducatif important (gestion administrative, communication et lien à l'autre). Pour le transport, la préparation de repas, activités domestiques, les résidants présentent un niveau de dépendance très important inhérent au handicap moteur.

Ouvert 365 jours par an, le FAM (Hébergement) a enregistré, 8 513 journées en 2016 contre 8 380 en 2015 et 8 469 en 2014 pour un taux d'occupation de 86,21% contre 85,03% en 2015 et 85,94% en 2014.

Le FAM (Soins) a enregistré 8 414 journées en 2016 contre 8 241 en 2015 et 8 336 en 2014 soit un taux d'occupation de 85,21% contre 83,46% en 2015 et 84,59% en 2014.

Le taux d'occupation de la place d'accueil temporaire est de 87,33% pour cet exercice, plus faible que les autres années du fait d'un désistement de dernière minute et d'une réactivité moins importante due à l'absence de la chef de service habituée à gérer cette place. Les situations nécessitant un accueil temporaire rapide sont nombreuses et nous devons y répondre avec une grande réactivité. La gestion de cette place nous montre, s'il en était besoin, le manque criant de places de foyer d'accueil médicalisé.

## 2 Foyer d'Hébergement FH

Le FH accueille 9 hommes et 2 femmes d'une moyenne d'âge de 44 ans (41,5 ans en 2015), principalement IMC ou paraplégiques (91%), n'ayant pas ou peu de déficience intellectuelle. Un quart d'entre eux présentent une légère déficience du langage. Originaires à 73 % du Rhône, ils sont 3 à bénéficier d'une mesure de protection. Ils possèdent une relative autonomie pour la plupart. Cependant, nous observons une demande plus importante des personnes vieillissantes notamment pour la toilette et l'habillage/déshabillage. Depuis cette année 2016, la question de la prise en charge médicale au sein du FH devient importante. Tout au long de l'année, des infirmières libérales sont intervenues pour des soins journaliers sur des périodes longues. Il s'agit là d'un des effets du vieillissement des personnes accueillies et accompagnées au foyer d'hébergement.

Vie sociale : les besoins d'accompagnement restent importants pour ce public surtout lorsque la problématique du vieillissement vient s'ajouter au handicap. En effet, le passage à la retraite pour certains, la fatigabilité pour d'autres peuvent parfois être corrélés et ainsi provoquer un certain repli personnel que nous devons accompagner. Ainsi, l'accompagnement social doit mettre l'accent sur le maintien du lien à l'autre (activités de groupe, temps collectifs).

Ouvert 365 jours par an pour 11 places, dont 3 en colocation à l'extérieur aux « 75 et 105 rue Laënnec », le FH peine à trouver des volontaires pour ces deux appartements peu adaptés (douches, toilettes, chambre...) au handicap et encore moins au vieillissement (problème de sécurité et de dépendance).

Le FH a enregistré, en 2016 3 432 journées (3 389 en 2015, 3 322 en 2014) soit une augmentation constante de l'activité alors qu'il ne répond plus au besoin réel ! Cela vient du fait que les résidants du FH, vieillissants, partent de moins en moins en Week-end et en vacances, ce qui demande un encadrement plus important. Le taux d'occupation a été de 85,32% en 2016 (84,41% en 2015 et 82,74% en 2014).

Un foyer d'hébergement est destiné aux travailleurs en ESAT, or, sur 11 personnes, 4 travaillent actuellement dont 3 à temps partiel et 1 à temps plein.

Il ne faut pas que l'augmentation de l'activité nous illusionne. Elle est le résultat du vieillissement des personnes qui restent de plus en plus au foyer ouvert 365 jours par an.

La sécurisation de cet établissement passe par sa transformation en foyer de vie. Celui-ci nous permettra de mieux répondre aux besoins des personnes présentes aujourd'hui et d'accueillir des personnes gardées en institution pour enfants après 20 ans au titre de l'amendement Creton.

## 3 Accueil de Jour AJ

L'AJ accueille 10 hommes et 6 femmes, d'une moyenne d'âge de 30 ans, présentant les pathologies suivantes : IMC pour 56% d'entre eux, sclérose en plaques pour 6%, paraplégie pour 6% et lésions cérébrales (traumatismes crâniens, AVP, AVC...) pour 31%.

44 % des usagers souffrent d'une déficience du cours de la pensée et 50 % ont une déficience intellectuelle, de légère à importante. 63 % d'entre eux n'ont pas, ou peu de déficience du langage et 38 % une déficience moyenne ou importante. Les usagers viennent quotidiennement du département du Rhône (rayonnement dans le grand Lyon avec le passage du GIHP matin et soir au domicile des personnes).



25% des usagers bénéficient d'une mesure de protection. Ils ont besoin d'une aide importante pour la plupart des actes de la vie quotidienne

Vie sociale : Les personnes accueillies ont besoin d'un accompagnement socio-éducatif important mais aussi d'une aide à la communication et à la gestion du comportement (troubles psychologiques).

Ouvert 227 jours par an, le taux d'occupation moyen pour l'année 2016 est de 84 % contre 89 % pour 2015. Le nombre de journées en 2016 est de 2 948 contre 3 071 en 2015. Cette baisse constatée en 2016 s'explique par la construction du nouvel accueil de jour, car l'activité s'est poursuivie dans des bâtiments de remplacement vétustes puis dans des algécos, ce qui n'a pas permis d'accueillir des usagers en stage en vue de futures entrées et de compenser les sorties comme les autres années.

Depuis le mois de janvier 2017, l'accueil de jour profite de nouveaux locaux spacieux et complètement adaptés. Nous avons donc programmé des stages pour qu'il y ait des entrées et que nous puissions obtenir un taux d'occupation proche de 100 %. En effet, la demande est bien là.

#### 4 Plateau technique

Au 31 décembre 2016, l'équipe des Foyers et de l'Accueil de Jour de la Fondation est composée de 45,23 ETP pour un effectif « physique » de 50 personnes auxquels s'ajoutent des professionnels extérieurs intervenant ponctuellement pour des activités ou des prestations paramédicales ou médicales.

- FAM hébergement (ETP) : ASI 11,82 AMP 4,00 AS 2,25 admin. 2,63 Ass.Soc. 0,53 cadre 1,37 soit 22,60 ETP

- FAM soins (ETP) : infirmières 5,23 ergothérapeute 0,75 kinésithérapeute 1,50 aide-soignants 3,62 serv.gén. 0,30 médecin 0,20 méd.MPR 0,20 cadre paramédical 0,75 soit 12,55 ETP.

Le temps de travail des infirmières a augmenté de 0,14 ETP par rapport à 2015.

- FH (ETP) : AS 0,50 admin. 0,54 ass.soc. 0,11 mon.éduc. 2,00 cadre 0,29 soit 3,44 ETP

- AJ (ETP) : admin. 0,51 ass.soc. 0,11 socio-éducatif 5,75 cadre 0,27 soit 6,64 ETP.

Il est à noter que sur 5 professionnels, 2 ont quitté la Fondation Richard (les 2 animateurs présents depuis plus de 10 ans). Ce renouveau s'accompagne d'un dynamisme et d'une cohésion d'équipe renforcée.

#### 5 Activités

FAM : Depuis la réorganisation en 2012/2013, les 4 AMP proposent des activités variées au cours desquelles chaque résidant peut découvrir ou approfondir ses propres possibilités. L'organisation sur 4 semaines permet de proposer des activités et sorties différentes tout au long de l'année.

FH : Deux monitrices éducatrices sont aujourd'hui affectées au foyer d'hébergement. Ceci a été réalisé dans la continuité des changements initiés dès l'année 2012 par l'affectation d'une monitrice éducatrice dans ce foyer. Auparavant, aucun professionnel n'était dédié particulièrement à ce dispositif. Maintenant, il s'agit de transformer le foyer d'hébergement en foyer de vie, ce qui permettra d'avoir une équipe d'accompagnement complète, présente toute la journée et 365 jours par an. Nous répondrons ainsi aux besoins réels des personnes aujourd'hui en foyer et notamment des retraités de l'ESAT donc des personnes vieillissantes.

AJ : L'accueil de jour fonctionne sur un rythme d'activités très structuré depuis 2013, ce qui a permis de redynamiser et de donner plus de sens à ce service.

L'année 2016 a été, de ce point de vue, difficile, du fait d'une installation précaire due aux travaux de construction des nouveaux bâtiments et à l'absence de la chef de service titulaire. Il est important de noter que, malgré cela, les usagers ont été assidus, ce qui montre l'attachement qu'ils ont aux personnes animant ce service et à ce qu'ils proposent.

#### 6 Conclusion

La démarche qualité s'est poursuivie au cours de cette année 2016, toujours pilotée par le groupe qualité de la fondation Richard animé par le directeur général.

Pour ce qui est des foyers et accueil de jour, les réalisations de 2016 sont le livret d'accueil, le document de prise en charge et le règlement de fonctionnement de l'accueil de jour qui ont été validés par le CVS et le conseil d'administration avant d'être présentés aux représentants de la métropole lors de la visite de

conformité de l'accueil de jour. En effet, l'année 2016 a vu la construction d'un nouveau bâtiment pour ce service qui offre aujourd'hui un espace complètement adapté.

Depuis plusieurs années, un des objectifs principaux au foyer d'accueil médicalisé est de sécuriser la fonction médicale en structurant ce secteur. C'est aussi un élément important de la démarche qualité qui doit inclure un volet « gestion des risques » important.

Le secteur a été structuré par les changements de médecin et la création du poste de cadre de santé. Des conventions, dont une avec une pharmacie, ont été élaborées, des matériels ont été achetés (lève malade, appel malade avec une traçabilité des appels...)...

Dans le même temps, nous tenons à affirmer que le foyer d'accueil médicalisé est un lieu de vie et pas un hôpital ! Les personnes habitent ici, elles sont pleinement chez elles dans leurs studios....

L'enjeu des années à venir est de garder cet équilibre entre sécurisation des soins, respect des normes et notre philosophie affirmée qui est de garder l'esprit maison.

La réussite de ce pari passe, notamment, par un travail de collaboration intense et respectueux entre les différents acteurs, les différents métiers qui font l'équipe pluri disciplinaire du foyer.

Enfin, pour une réelle qualité de service auprès des personnes il serait nécessaire de pouvoir obtenir dans les années à venir des mesures nouvelles en budget pour embaucher des rééducateurs (orthophoniste, psychomotricienne...), dont les adultes aussi ont besoin pour bien vivre et bien vieillir.

Résultats Foyers et AJ 2016	AJ		FH		FAM Hébergement		FAM Soins	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
	503 113	540 496	355 754	380 653	2 019 254	1 924 081	770 712	755 417
Résultat courant		37 383		24 899	-95 173		-15 296	
Exceptionnel en lien avec exploitation		1 234		328	17	5 501		
Résultat exceptionnel		1 234		328		5 484		
Résultat comptable 2016		38 617		25 227		-89 689		-15 296

\*\*\*

### **C Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)**

Budget financé par la Métropole Lyon depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Le SAVS de la Fondation Richard a été créé par un arrêté départemental du 22 décembre 2003 qui a autorisé une capacité de 35 places. Il est destiné à l'accompagnement des adultes des deux sexes, à partir de 20 ans ou à partir de 16 ans s'ils travaillent, présentant un handicap moteur ou une maladie évolutive sans déficience intellectuelle importante ayant ou non le statut de travailleur.

L'orientation vers un SAVS n'est possible que via une notification de la MDPH (MDMPH pour notre secteur géographique : maison départementale et métropolitaine des personnes handicapées). Le SAVS bénéficie d'une habilitation à l'aide sociale. Il répond à l'aspiration des personnes à vivre chez elles et à un double objectif d'intégration et de sécurité.

#### **1 Accompagnement**

L'accompagnement proposé est individuel et collectif, et assuré par des travailleurs sociaux référents. Ceux-ci développent une vision globale de l'usager. Ils assurent un rôle de coordination pour tous les champs couvrant la vie de la personne accompagnée et leur intervention est fondée sur une relation éducative. Leur action s'intègre dans des domaines aussi vastes que la recherche d'emploi ou de logement, l'accompagnement médical ou social, les démarches administratives, la gestion budgétaire, ... sachant que la philosophie du SAVS est, lorsque cela est possible, de « faire avec » et non pas « faire à la place de ».

## 2 Equipe

L'équipe du SAVS, sous l'autorité du directeur des Foyers et de l'accueil de jour, est composée à fin 2016 de 4 personnes à temps plein, chef de service, conseillère en économie sociale et familiale, monitrice éducatrice, éducateur spécialisé, et d'un agent administratif à mi-temps.

## 3 Population suivie

En 2016 le SAVS a accompagné 36 personnes (23 hommes, 13 femmes), d'une moyenne d'âge d'une quarantaine d'années, dont les pathologies sont réparties comme suit : 11 IMC, 10 LCA dont 4 AVC, 2 myopathes, 2 maladies évolutives non étiquetées, 1 Spina bifida, 1 Chorée de Huntington, 1 sclérose en plaque, 1 syndrome de Suzac, 7 autres.

12 personnes sont en fauteuil roulant électrique, 9 sont en fauteuil roulant manuel et 15 sont marchantes. Une personne utilise un système de synthèse vocale.

## 4 Activité

Ce tableau n'inclut pas les évaluations demandées ou les accompagnements pour réorientation.

Années	2013	2014	2015	2016
Capacité autorisée	35	35	35	35
Effectifs au 31/12	27	34	35	35
File active		7	15	8
Nombre d'interventions	nc	nc	nc	1 856

## 5 Bilan

Un partenariat s'est instauré en 2015 avec l'école Peyrefitte. Des professionnels et des usagers du SAVS interviennent au sein du module de formation préparant au métier d'expert en esthétique sociale -socio-esthéticien(ne)-, pour apporter leur témoignage et le fruit de leur expérience dans le secteur médico-social.

L'expert en esthétique sociale a en effet pour mission d'aider à la restauration du bien-être des personnes en souffrance physique, psychique, ou en détresse sociale, grâce à des soins esthétiques destinés à améliorer l'image et l'estime de soi et à apporter détente et confort corporels. Son intervention peut se faire au sein de structures hospitalières, en milieu gériatrique ou en structure médico-sociale.

Le logiciel MEDITEAM utilisé progressivement en janvier 2015 permet désormais un suivi au plus près de l'activité, avec des données chiffrées fiables en 2016 et une optimisation du travail. Les projets d'accompagnement peuvent ainsi être mis en œuvre de façon claire et précise. Pour les nouveaux dossiers de suivis, le logiciel regroupe maintenant l'intégralité des documents nécessaires au suivi puisque certaines pièces sont désormais scannées et intégrées au dossier électronique. Le logiciel déclenche également une alerte lorsque la notification d'un usager arrive prochainement à son terme et qu'il faut la renouveler.

L'enquête de satisfaction réalisée en 2016 (démarche qualité) a donné des résultats très positifs mais pas assez précis et émanant seulement de 14 usagers sur 35. La méthode adoptée devra être revisitée en 2017 afin que l'implication des bénéficiaires soit plus importante et les résultats plus exploitables.

## 6 Perspectives

La réécriture du projet de service est l'un des enjeux majeur pour l'année à venir car il viendra définir les contours de notre accompagnement et la capacité du SAVS à se projeter pour prendre en compte les évolutions de notre environnement ainsi que la réglementation.

Il nous faudra développer notre capacité d'adaptation pour l'accompagnement d'une population qui évolue (troubles psychiques associés) et dont les besoins nécessitent le développement de nos compétences et de notre savoir-faire.

Des conventions de partenariats vont être signées avec l'ensemble des services d'aide à domicile.

Le projet de location de deux appartements aménagés (de transition et de stage pour les jeunes du CEM) et adaptés aux personnes à mobilité réduite est également envisagé dans un avenir proche. Ce projet permettrait ainsi aux SAVS d'améliorer son offre de service auprès des personnes que nous accompagnons. C'est un outil de travail aujourd'hui indispensable pour évaluer les personnes qui ont vocation à vivre en autonomie.

L'engagement du SAVS dans la démarche qualité et d'amélioration continue reste également une priorité pour le service.

Résultats SAVS 2016	SAVS	
	Charges	Produits
	306 996	290 359
Résultat courant	-16 637	
Exceptionnel en lien avec exploitation		
Résultat exceptionnel		
Résultat comptable 2016		-16 637

\*\*\*

### **III SECTEUR ENFANTS**

#### **A Centre d'Education Motrice CEM**

Budget financé par l'ARS.

##### 1 Présentation

La population accueillie au CEM, si elle correspond à l'agrément et se compose donc de jeunes déficients moteurs et de jeunes cérébrolésés, évolue sensiblement et rapidement vers la pluri-déficiência et le polyhandicap.

Les causes de cette évolution sont multiples, et l'on peut citer :

- La loi n°2005-102 du 11 février 2005 oriente les jeunes IMC vers le milieu ordinaire. Les jeunes dont les déficiences cognitives ne les empêchent pas de suivre l'école bénéficient de compensations (auxiliaires de vie scolaires, classes adaptées) et quittent les institutions qui donc accueillent les jeunes aux déficiences cognitives plus sévères, ou aux déficiences motrices lourdes qui ne leur permettent pas de bénéficier des dispositions de la loi sur la scolarisation en milieu ordinaire.

- Les progrès de la médecine mettent au service des personnes handicapées l'évolution des techniques réparatrices. Le CEM accueille des jeunes réanimés après un arrêt cardiaque et des extrêmes prématurés (moins de 28 semaines) qui ont gagné en survie, mais qui gardent un risque élevé d'insuffisance respiratoire chronique, la dysplasie broncho-pulmonaire, qui a des conséquences respiratoires et neuro-développementales à long terme. Les handicaps, surtout cognitifs, restent fréquents chez les extrêmes prématurés. 20 % des jeunes accueillis au CEM de la Fondation sont nés prématurés avec séquelles, et 5% sont des extrêmes prématurés avec séquelles plus handicapantes.

- Des jeunes atteints de déficiences cognitives sont orientés vers le CEM faute de place ailleurs. Il arrive donc qu'un jeune présentant des troubles sensoriels, de la personnalité, ou de la communication, faute de place en IME, soit orienté vers le CEM en raison d'une déficiences motrice parfois très peu handicapante mais qui en l'occurrence sert de motif déclenchant à la notification pour un établissement identifié "IMC". En 2016, le CEM de la Fondation accueillait vingt-quatre jeunes atteints de déficiences intellectuelles et neuf jeunes atteints de déficiences du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques, ces jeunes étant atteints d'une déficiences motrice peu handicapante.

- L'ARS a demandé au CEM Jean-Marie Arnion de Dommartin (ARIMC) et au CEM de la Fondation Richard de mettre progressivement en place une sectorisation systématique de l'accueil des jeunes, ceux de l'ouest et du nord pour l'un, et ceux de l'est et du sud pour l'autre sans que la différence d'agrément (annexe 24 ter pour le premier et annexe 24 bis pour le second) ne constitue une contrainte discriminante rédhibitoire. L'agrément du CEM de Dommartin prévoit l'accueil de dix jeunes polyhandicapés. La mise en place de la sectorisation entre les deux CEM est effective dès 2013. En 2016, le CEM de la Fondation a accueilli douze jeunes dont le handicap aurait plutôt dû les orienter vers le CEM de Dommartin. Entre autres conséquences, il a fallu réorganiser l'école et composer des classes de cinq élèves au maximum. De même, le dispositif Oxygène qui prend en charge les jeunes dont la scolarité doit être très substantiellement réduite est passé de 9 jeunes en 2014 à 29 en 2016.

L'évolution des publics a évidemment un impact sur la vie de l'établissement et le coût de la prise en charge.

## 2 Service médical

Les jeunes que nous accueillons au CEM ont entre 10 à 20 ans et ont des handicaps moteurs variés entraînant des déficiences plus ou moins nombreuses. Certains jeunes ont des pathologies associées simples ou complexes et cela rend leur prise en charge médicale plus compliquée et souvent lourde pour les équipes.

Les handicaps moteurs constatés restent identiques à l'année 2015 et sont par ordre de fréquence : paralysie cérébrale, lésions cérébrales acquises (secondaires à AVP ou secondaires à tumeur cérébrale), myopathie de Duchenne, spina bifida.

Le suivi médical des jeunes est assuré depuis octobre 2014 par 4 praticiens en poste : (en ETP) un médecin coordinateur des soins de médecine physique et de réadaptation (MPR) à temps partiel 0,4, un médecin psychiatre à temps très partiel 0,1, un médecin pédiatre à temps partiel 0,6, un dentiste à temps partiel 0,1. Le médecin MPR est passé à 0,4 ETP pour permettre au médecin psychiatre de passer à 0,2 ETP dès janvier 2016.

Le travail médical se fait bien sûr en collaboration avec toute une équipe soignante paramédicale et en lien étroit avec les professionnels non soignants.

Il faut souligner l'évolution du recrutement des jeunes vers la poly-déficience et même le polyhandicap. Cette évolution est le résultat, entre autres, de l'application de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, du manque de place dans les institutions comme les IME, ou encore de la sectorisation mise en place en 2013. Cette évolution contraint le CEM à se transformer, à s'adapter.

Un travail de collaboration entre médecins du CEM est entrepris mais doit encore se développer et se renforcer. Une réflexion autour de la fonction médicale au sein de l'ensemble de la Fondation Richard est initiée et devrait déboucher d'ici deux ou trois ans sur une redistribution des missions. Cette redistribution peut s'appuyer sur le fait que le médecin MPR est présent au CEM, au SESSAD et au FAM, et le médecin pédiatre au CEM et au SESSAD.

Le départ du Docteur Claude SIMONNOT constitue l'événement majeur de l'année. Le suivi médical des jeunes n'est plus assuré depuis mars 2017 que par un médecin psychiatre à temps très partiel (0,5 ETP), un médecin pédiatre à temps partiel (0,5 ETP). Un nouveau médecin MPR est en cours de recrutement mais cette spécialité est rare à Lyon et dans sa région.

Ce départ plonge à nouveau l'équipe dans une période de difficultés puisque seul le médecin MPR peut prendre certaines décisions de façon éclairée, comme l'attribution du nombre de séances de rééducation par exemple. L'élaboration du projet de soin a aussi été suspendue et attendra le recrutement d'un nouveau médecin MPR.

Afin de pallier les absences de professionnels, la direction du CEM a demandé de poursuivre le développement du partenariat et les coopérations avec les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) dont celui de la Fondation Richard, avec le CEM Henry GORMAND (Comité Commun) et l'IMP Judith Surgot (ARIMC) afin de fluidifier le parcours d'admission avant chaque rentrée scolaire (coopération « parcours »).

Avec le même objectif, il a été décidé de poursuivre le développement des conventions : en juillet 2011, une convention a été signée entre notre CEM et le CEM Henry GORMAND (Comité Commun). En décembre 2012, une convention a été signée avec « La Maisonnée » (UGECAM, Francheville) centre de soins de suite pédiatrique, afin de faciliter, simplifier et organiser les transferts entre nos deux établissements. Une convention a été signée avec l'Escale (HFME) en 2014 pour fixer les modalités de collaboration entre les professionnels des deux établissements. Une convention sera signée en 2017 avec l'hôpital des armées DESGENETTES.

Enfin, le CEM renforce son partenariat avec l'ARLIN Rhône-Alpes, (Antenne Régionale de Lutte contre les Infections Nosocomiales).

## 3 Service paramédical, fonction du soin

Le service est ainsi articulé (en ETP) :

- Management du service : chef de service paramédical 1 secrétaire médicale 1 technicien entretien et adaptation des aides techniques 0,3
- Rééducation : kiné 6,1 ergo 3,6 orthophonistes 2 psychomotriciennes 1,6 orthoptiste 0,25
- Dispositif ressource : éducateur spécialisé 1 auxiliaire de puériculture 1, activité avec objectifs de soin.
- Infirmerie de jour : infirmières 2,82 aides-soignantes/auxiliaires de puériculture 3,87
- Equipe de nuit : infirmières 1,08 surveillantes de nuit 3,5

Activité de kinésithérapie : 6768 séances de rééducation individuelle, pour 96 jeunes accompagnés de façon hebdomadaire, des bilans réguliers, 39 consultations d'appareillage, 33 séances de travail d'adaptation réalisées en partenariat, 62 séances collectives (escalade, relaxation).

Activité d'ergothérapie : 3024 séances de rééducation individuelle, pour 69 jeunes accompagnés de façon hebdomadaire, 33 bilans d'évaluation spécifique, 54 dossiers de compensation argumentés, 54 consultations d'appareillage, 127 adaptations et déploiements d'aide technique en partenariat, 9 visites à domicile, 175 séances collectives (cuisine, atelier courses, sorties écologiques, aqua-danse, atelier musique et communication, repas dans le groupe).

Activité d'orthophonie : 1692 séances de rééducation individuelle, pour 41 jeunes accompagnés de façon hebdomadaire, suivi de bilans régulier, suivi des jeunes présentant des troubles de mastication et/ou de déglutition, 16 bilans des fonctions de mastication et déglutition, 147 séances collectives, travaux communs avec les ergothérapeutes (synthèses vocales).

Activité de psychomotricité : 1440 séances de rééducation individuelle, pour 36 jeunes accompagnés de façon hebdomadaire, suivi de bilans régulier, 175 séances collectives.

Activité d'orthoptie : 178 séances de rééducation individuelle, pour 8 jeunes accompagnés de façon hebdomadaire, suivi de bilans régulier.

Atelier d'entretien : 255 interventions ayant abouti dans l'année : diagnostics de pannes sur les fauteuils roulants en urgence, prêt de matériel de suppléance, entretien d'un parc de matériels roulants, réparations, conception et réalisation de l'aspect technique des adaptations en collaboration.

Infirmier : Le service assure une présence continue avec 3 équipes en relais du lundi matin au vendredi soir. L'infirmier supervise tous les jeunes, internes et externes. Elle prépare et distribue les traitements, assure les soins, recueille les prescriptions émises par des médecins extérieurs au C.E.M. et accompagne au besoin le jeune lors d'une consultation en secteur sanitaire

Activité de nuit Le CEM peut accueillir jusqu'à 70 jeunes en internat de semaine. L'équipe est constituée pour chaque nuitée, d'une infirmière et de 3 surveillantes de nuit réparties au plus près des jeunes sur les différents lieux de vie. Les indicateurs d'activité sont le nombre d'interventions des surveillantes réclamant une manipulation (1764), le nombre d'interventions des surveillantes demandant une présence (3780), le nombre de situations de crise gérées par les surveillantes (1).

Le CEM poursuit la grande mutation de ses organisations de travail autour de :

- ❖ La place donnée à la parole des jeunes et à leurs parents (mise en place de la MHAVIE).
- ❖ L'adaptation de notre offre de soins aux besoins évolutifs des jeunes.
- ❖ Une culture professionnelle intégrant l'analyse du processus de production du Handicap.
- ❖ La démarche d'amélioration continue et de sécurisation des pratiques après l'évaluation externe ; ce qui nous conduit à rédiger et archiver des protocoles au fur et à mesure des besoins, en particulier à l'infirmier.

#### 4 Dispositif Ressources (DR)

C'est un dispositif de soins, pluridisciplinaire, à l'attention des jeunes porteurs de lésions cérébrales acquises (LCA tels que notamment les tumeurs cérébrales, les traumatismes crâniens et les AVC) âgés de 10 à 20 ans accueillis au Centre d'Education Motrice de la Fondation Richard.

Il a été créé lors du projet d'établissement de 2003 et mis en place en septembre 2004 pour répondre aux besoins spécifiques de cette population. Besoins qui peuvent se traduire par des caractéristiques physiques, cognitives, psychologiques et compétences sociales spécifiques qui viennent souvent altérer l'autonomie de la personne.

La mission principale du DR : constituer un maillage cohérent et sécurisant entre les différents acteurs de l'accompagnement.

Les autres missions du Dispositif Ressources sont :

- ❖ Gestion d'ateliers à visée thérapeutique travaillant les fonctions cognitives, en fonction du projet personnalisé du jeune : 7 ateliers individuels et 8 ateliers collectifs
- ❖ Conseil et soutien, à disposition des professionnels du CEM.
- ❖ Elaborations, entre les différents professionnels, à propos de situations cliniques lors de la réunion du Dispositif Ressources (tous les 15 jours) et plusieurs fois par semaine lors de réunions informelles.

La plupart des ateliers de soins se déroulent sur un lieu géographique stable et repéré par les jeunes nommé Groupe Ressources. Ce lieu Ressources est principalement occupé par l'éducatrice spécialisée et l'auxiliaire de vie du Dispositif.

L'année 2016 a particulièrement mis l'accent sur :

- ❖ le travail autour des ateliers : mise en place d'objectifs très spécifiques à chaque jeune et d'indicateurs permettant d'évaluer précisément si ces objectifs ont pu être réalisés.
- ❖ des liens renforcés avec les éducateurs techniques/enseignants et avec les éducateurs des groupes éducatifs pour un ajustement de nos pratiques qui soit le plus cohérent possible par rapport au projet personnalisé de chaque jeune.
- ❖ La lisibilité de l'action du Dispositif Ressources avec le partage des données concernant le DR sur le dossier partagé à la disposition de l'ensemble des professionnels du CEM.
- ❖ La poursuite du travail en réseau avec les structures en amont et en aval du CEM, avec la participation régulière aux différents groupes de travail mis en place dans le cadre de la Charte du RESACCEL 69, réseau départemental d'accompagnement des personnes cérébrolésées du Rhône (exemple : préparation et intervention lors de la journée RESACCEL du 6 octobre 2016 : « situations complexes ; comportements-défis : regards différents pour les appréhender »)

### 5 Service psychologique

Le service psychologique est composé de trois psychologues cliniciennes qui accompagnent des jeunes âgés entre 10 et 20 ans. C'est une période de la vie marquée par la sortie progressive de l'enfance, la traversée de l'adolescence et l'entrée dans la vie d'adulte. Les questions inhérentes à l'acquisition d'une autonomie psychique émergent chez les jeunes et sont accompagnées notamment par le service psychologique.

Le psychologue propose un cadre adapté, propice aux échanges sur les conflits intrapsychiques que traversent les jeunes et également sur les dynamiques relationnelles qui régissent les échanges entre le jeune et sa famille et/ou avec ses pairs. Le psychologue travaille avec et à partir de ce qu'amène le jeune dans la rencontre. Son écoute sur ce que vit le jeune dans son parcours au CEM ou à l'extérieur est ainsi rendue possible grâce à cet accueil bienveillant.

Les troubles des comportements hétéro-agressifs entre jeunes et envers les professionnels demeurent une préoccupation dans la prise en charge. Ceci appelle à une articulation plus resserrée avec le psychiatre. Cela donnera lieu en 2017 à une journée institutionnelle sur le thème des comportements défis.

Par ailleurs, nous voyons évoluer nos pratiques auprès de jeunes présentant des traits du trouble du spectre autistique (TSA), qui demandent une régularité dans les rendez-vous sous une forme plus ritualisée et le recours à des médiations concrètes (Time timer, supports visuels, jeux, etc.).

Les situations complexes se multiplient et nécessitent des temps de régulation entre professionnels plus importants. Ce contexte nous amène à prioriser certaines de nos missions au détriment d'autres du fait du caractère chronophage de ces situations.

D'autre part, les groupes éducatifs sont composés de jeunes qui présentent des niveaux très hétérogènes. Cela peut parfois mettre à mal la dynamique de groupe et l'élaboration d'un projet éducatif commun. Nous sommes amenées à soutenir les équipes dans ce besoin de réajustement permanent.

### 6 Service social

Composé d'une assistante sociale à temps plein, il est missionné auprès des jeunes et des familles, à l'écoute de leurs difficultés, de leurs demandes et de leurs projets d'insertion sociale et professionnelle, en étroite collaboration avec la direction de l'établissement, l'équipe de cadres et les équipes professionnels.

Ses missions sont :

- ❖ verticales, c'est-à-dire spécifiques au service social (accès aux droits et à la protection sociale, mission d'insertion, orientation, information etc....),
- ❖ transversales, c'est-à-dire accomplies avec d'autres professionnels (chargé d'insertion pour les jeunes adultes, projet d'établissement, dossier MDPH, PCH, appareillage....).

Le service a accompagné 75 jeunes et /ou familles pour un soutien social ponctuel ou régulier, suivi des projets de sortie d'établissement et d'insertion.

Le manque de place en établissement pour adultes reste un problème majeur. Les jeunes restent souvent sous amendement CRETON car les établissements pour adultes sont souvent complets et des listes d'attente très longues. De plus, en raison de l'évolution du public accueilli, des jeunes essuient refus sur refus car les établissements pour adultes manquent de professionnels de soin. La principale raison de ces refus reste médicale, manque d'une IDE la nuit ou d'un kinésithérapeute régulier pour les jeunes ayant des difficultés respiratoires.

## 7 Service éducatif

Le service éducatif accompagne l'ensemble des jeunes accueillis au sein du CEM, quel que soit leur régime d'admission (internat, internat séquentiel ou externat). Cet accompagnement englobe de nombreuses missions que l'on peut classer en quatre catégories : aide dans les actes de la vie quotidienne (levers, repas, douches, habillage, mise aux toilettes...), encadrement éducatif lors des soirées notamment, activités non-scolaires (les mercredis et cinq à six semaines par an hors temps scolaire) et coordination du projet personnalisé du jeune. La part de chacune de ces missions varie sensiblement d'une personne accueillie à une autre et est déterminée par l'âge du jeune, son autonomie, et la nature de son projet, comme nous le verrons ci-après.

En dehors des temps définis précédemment, les professionnels éducatifs contribuent de façon intensive à d'autres dispositifs à caractère éducatif de l'établissement : appui sur des temps de classe ou d'atelier de formation professionnelle adaptée ou d'éducation physique, activités transverses (ateliers d'accompagnement à la vie affective et sexuelle, artothèque...), animation et accompagnement des dispositifs « Oxygène » et « Ressources ».

La dimension éducative est donc particulièrement présente dans le quotidien des jeunes accueillis, au-delà du temps de nursing, et semble se renforcer à mesure que les jeunes grandissent.

En 2016, comme cela a été institué en 2013, les compositions des professionnels de chaque groupe éducatif ont été modifiées : tous les trois ans, la moitié des professionnels d'un groupe est en effet renouvelée.

Trois autres faits majeurs sont à relever pour le secteur éducatif en 2016 :

- à l'été 2016, le recrutement d'un nouveau chef de service ;
- dans la coordination des projets des jeunes, une procédure expérimentale de recueil des attentes du jeune et de sa famille par le biais d'une visite à domicile en s'appuyant sur l'outil de Mesure des habitudes de vie (MHAVIE) d'une part ;
- la réorganisation des groupes éducatifs avec la mise en place d'un second groupe de transition.

Sans qu'il soit aisé de l'objectiver, une évolution du public accueilli est perçue par l'ensemble des professionnels. Tous s'accordent pour identifier la présence nouvelle de quelques jeunes présentant des troubles du comportement importants et des pathologies psychiatriques, l'intensification d'actes de violence, ou une baisse globale des aptitudes intellectuelles et d'apprentissage, ainsi que des difficultés sociales plus fortes des familles avec qui nous travaillons. Une dépendance plus forte liée à la pluridéficiência ou à du polyhandicap apparaît sur certains groupes mais semble davantage le fait des plus jeunes.

L'idée que l'environnement dans lequel nous évoluons est en évolution semble aujourd'hui largement partagée. Nous avons ici présenté des hypothèses d'explication de ce phénomène qui laissent à penser que ce processus de changement perdurera encore dans les prochaines années. Toutefois, définir quelles seront les tendances d'évolution, à quoi ressembleront les scénarios en termes d'évolution du public, d'attentes des jeunes et des familles, et de perspectives de sorties d'établissement pour les jeunes s'avère complexe dans l'état de nos connaissances de cet environnement.

## 8 Unité pédagogique

À la rentrée de septembre 2016, les jeunes ne sont plus accueillis par les enseignants le mercredi matin : ils sont en temps éducatif. Les enseignants sont en temps de concertation.

L'équipe enseignante choisit d'arrêter la collaboration avec le CNED : les jeunes qui souhaitent poursuivre une scolarisation secondaire doivent soit demander à la MDPH une orientation à la Cité Elie Vignal (et que celle-ci dispose d'une place pour les accueillir), soit être scolarisés dans le collège Mermoz (établissement du secteur).

Les principales réalisations de l'unité en 2016 ont visé à créer une nouvelle dynamique.

- ❖ L'ouverture sur l'extérieur et la découverte culturelle étant toujours un axe fort du projet de l'Unité d'Enseignement, un programme de sorties à visée culturelle intéressant toutes les classes, y compris



primaires, a été poursuivi en 2015, avec les partenaires suivants : le théâtre Tête d'Or, la Maison de la Danse, l'Opéra, le musée d'Art Contemporain et l'Auditorium de Lyon

- ❖ Tous les mois, la classe d'orientation se rend au poney-club de Parilly pour panser les poneys et les promener : une activité importante de médiation animale dont les jeunes de cette classe tire le maximum de bénéfices.
- ❖ Une activité infographie avec le concours d'une intervenante extérieure, infographiste professionnelle à raison de deux heures hebdomadaires (pour une prise en charge de six jeunes). Les jeunes ont réalisé un journal qui a été récompensé d'un prix départemental par le CRDP.
- ❖ A l'initiative des Chevaliers du Ciel, les jeunes ont pu effectuer un baptême de l'air dans de petits avions de tourisme lors du vendredi du pont de l'Ascension. En amont de la manifestation, en collaboration avec les professeurs de musique et d'arts plastiques du Collège Mermoz, les jeunes ont appris la chanson des Beatles « Imagine » (qu'ils ont chantée le jour J) et ils ont réalisé une frise dans laquelle étaient placés leurs rêves sous forme d'un dessin. Ces mêmes dessins sont devenus des timbres que l'Association des Chevaliers du Ciel a financés et offerts à chacun des dessinateurs.
- ❖ Certains jeunes de la Formation Technique et Professionnelle ont pu bénéficier d'un peu plus d'heures de scolarisation à la rentrée de septembre 2016.
- ❖ La ferme pédagogique a accueilli ses premiers animaux. Pour l'instant, l'organisation repose essentiellement sur la coordinatrice pédagogique et quelques éducateurs de vie volontaires. Il faudra mettre à profit cette année pour structurer le fonctionnement et l'implication des jeunes dans ce dispositif

L'Unité Pédagogique a toute sa place au sein de l'établissement. Elle continue à s'adapter aux évolutions de la population accueillie : mettre le jeune au centre de projet, lui permettre de le réaliser, demeure un objectif prioritaire. A l'équipe de trouver les activités à proposer et les modalités de prise en charge, en s'associant avec d'autres équipes de l'établissement, éducatives, paramédicales.

Résultats CEM 2016	CEM	
	Charges	Produits
	7 574 466	7 436 632
Résultat courant	-137 834	
Exceptionnel en lien avec exploitation		6 152
Résultat exceptionnel sans régularisation		6 152
Exceptionnel régularisation du passé		215 617
Résultat exceptionnel		221 769
Résultat comptable 2016		83 935

\*\*\*

## **B Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD)**

Budget financé par l'ARS.

### **1 Présentation**

L'année 2016 a été la première année complète de fonctionnement du SESSAD de la Fondation Richard avec un agrément pour l'accompagnement de 50 enfants.

Fort de cette nouvelle dimension, l'équipe du SESSAD a su conserver une dynamique régulière, malgré la charge que représentaient tous les changements vécus, que ce soit du côté des familles accompagnées ou de l'organisation-même du service.

Le SESSAD, riche d'une équipe pluridisciplinaire expérimentée, garde la préoccupation du bien-être des enfants et adolescents accompagnés, comme cela a été mis en avant dans les conclusions de l'évaluation externe conduite en 2015.

Malgré l'appel d'air donné à la liste d'attente lors de l'extension du service en 2015, dès la fin de l'année 2016, le SESSAD retrouve le même effectif en attente de suivi, soit une cinquantaine d'enfants, scolarisés

principalement en élémentaire et en collège. Les délais d'attente sont également redevenus aussi longs, avoisinant en moyenne 4 années.

De plus, une précision des critères d'admission par l'ARS au moment de l'extension, nous a conduit à mettre en œuvre ceux-ci fin 2015, mais surtout dès la rentrée de septembre 2016. Ainsi, les 3 enfants nouvellement admis relevaient tous de ces critères de priorité : ils sont ainsi entrés avant ceux déjà en attente.

Nous avons également constaté que les besoins en séances des enfants entrants sont plus soutenus que ceux des enfants sortants (4 à 6 séances hebdomadaires nécessaires contre 1 à 2). Cette situation nous a contraints à n'accueillir au 31/12/2016 que 49 enfants pour un agrément de 50 places, tout en réalisant plus que le nombre total de séances attendu. 7 enfants ont quitté le service pour divers motifs en 2016, pour seulement 3 admissions.

Notre secteur d'intervention se situant principalement à l'est de l'agglomération lyonnaise, nous constatons toujours que les besoins des familles correspondent aux caractéristiques des populations de ce secteur :

- situations dégradées, lorsque les familles cumulent plusieurs freins (santé, économique et social, qui supposent un accompagnement plus complexe et des relais avec les services de proximité, donc une coordination plus importante des Projets Personnalisés,
- retard dans les acquisitions scolaires, malgré des capacités d'apprentissages et des marges de progression certaines, mais faute de soins suffisants avant l'entrée au SESSAD.

Les modes d'accompagnement ou la possibilité de développer des solutions innovantes ont commencé à être réfléchis au dernier trimestre 2016, en lien avec la perspective de réécriture du projet d'établissement. Ces pistes de réflexion concernent également le parcours d'admission et la liste d'attente, afin de mieux repérer les besoins des enfants en attente, voire à mieux identifier les situations qui supposent une réorientation.

Nous avons également amélioré la procédure de Projet Personnalisé, en instaurant de façon plus systématique une concertation entre professionnels, en amont de la réunion de Projet, qui se déroule en présence des parents et du jeune. Cette situation nous a conduits à repenser l'organisation des temps de réunion du service.

En parallèle, à la fin de l'été 2016, le SESSAD a été confronté à une situation administrative critique : la moitié des enfants suivis n'avaient plus de notifications d'orientation en cours de validité. Les parents avaient pourtant déposé leurs demandes de renouvellement dans les délais, mais un engorgement de dossiers déposés à la MDPH a durci la situation.

## 2 Equipe du SESSAD

Placé sous l'autorité du directeur du Centre d'Education Motrice, le SESSAD est managé au quotidien par une chef de service. L'équipe est depuis l'extension constituée de 22 personnes, représentant 13,41 ETP, répartis comme suit : chef de service 1 secrétaire 1 médecin 0,36 dont pédiatre 0,25 et MPR 0,11 psychologue 0,25 (passant à 0,4 en 01/2017) éducatrices spécialisées 2 ergothérapeutes 1,8 kiné 2,75 orthophonistes 2 orthoptiste 0,75 psychomotricienne 1 assistante sociale 0,5.

Dans la continuité de 2015, 2016 a été pour le SESSAD de la Fondation Richard une année dynamique. Les nouveaux postes créés en 2015 ont tous été couverts avant la fin du mois de janvier 2016. Cette situation a permis à l'équipe, plus étoffée, de trouver de nouveaux repères, le pôle socio-éducatif a été renforcé.

Comme en 2015, l'accueil de stagiaires a diminué en 2016. Sur l'ensemble de cette dernière année, on compte 1 stagiaire orthophoniste, 1 stagiaire ergothérapeute et 1 stagiaire de classe de 3<sup>ème</sup>. Le renouvellement de plus d'un tiers de l'équipe au cours de l'année n'a pas permis un accueil plus important de professionnels en formation.

## 3 Activité

EVOLUTION de l'ACTIVITE	2013	2014	2015	2016
Capacité autorisée	40	40	50 (sept.)	50
File active	51	50	60	53
Jours d'ouverture du service	208	208	210	210
Nombre de séances	4 424	4 435	4 257	5 345
Consultations médicales internes	72	109	83	181

La répartition des pathologies des enfants accompagnés reste stable. Les accidents périnataux sont majoritaires, mais nous voyons apparaître de nouvelles pathologies évolutives, souvent non identifiées, qui mettent familles et équipe à rude épreuve.

Les enfants accompagnés sont tous porteurs de entraînent des déficiences motrices légères et modérées (60%), importantes (30%), et des déficiences viscérales, métaboliques, psychiques ou intellectuelles pour 10%.

Parmi l'ensemble des enfants accompagnés, la moitié présente une ou plusieurs déficiences secondaires : intellectuelles légères (8 enfants), viscérale, métabolique ou nutritionnelle (8 enfants), motrices légères ou modérées lorsque celles-ci ne sont pas la déficience principale, (2 enfants), troubles du psychisme (4 enfants), auditive (2 enfants), troubles de la parole et du langage (2 enfants), déficience visuelle (4 enfants).

#### 4 Conclusion et perspectives

Une année pleine de fonctionnement avec une équipe complète pour accompagner 50 enfants a mis en évidence qu'il est nécessaire de réajuster certains postes au sein du SESSAD, en particulier au niveau du pôle socio-éducatif. A moyens constants, il nous sera en effet difficile de répondre aux besoins des jeunes accompagnés, que ce soit en termes de soins, ou pour tout ce qui touche à la mise en œuvre des Projets Personnalisés.

Dans la continuité de 2016, l'année 2017 verra émerger le nouveau projet de service du SESSAD, dont la période de rédaction coïncide avec celle de la rénovation des locaux. La période d'amortissement de notre bâtiment actuel se terminant également au printemps 2017.

Dans le prochain document du Projet de Service, couvrant la période 2017-2022, apparaîtront les nouvelles perspectives pour ce service. Ces perspectives prendront en compte à la fois les thématiques qui apparaissent comme prioritaires (la procédure d'admission, l'évolution des besoins des jeunes, les espaces pour les parents et les partenariats) ainsi que les adaptations plus concrètes de notre organisation actuelle, après le bilan de fin d'année scolaire 2016-2017.

Résultats SESSAD 2016	SESSAD	
	Charges	Produits
	845 228	921 773
Résultat courant		76 545
Exceptionnel en lien avec exploitation		484
Résultat exceptionnel sans régularisation		484
Résultat exceptionnel		484
Résultat comptable 2016		77 029

\*\*\*

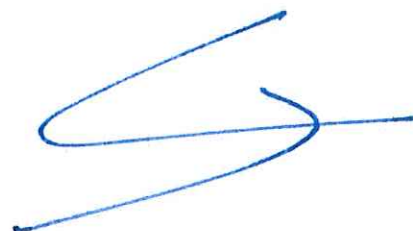
#### IV BILAN ET PERSPECTIVES DE LA FONDATION RICHARD

En 2016, les objectifs que la Fondation Richard s'est fixés ont été atteints ou sont en voie d'être atteints :

- Développement de l'activité à l'ESAT, après une année stabilisée sur le site ou chacun a pris ses marques, nouveau projet d'établissement réalisé et validé en CA. L'objectif est atteint.
- Sécurisation du fonctionnement du soin au FAM approfondi, nouveau projet d'établissement réalisé et validé en CA. Reconstruction du bâtiment de l'accueil de jour, dans le budget imparti et dans des délais très courts.
- Début de réflexion pour anticiper le vieillissement des personnes accueillies au Foyer d'Hébergement.
- Poursuite de la dynamique très positive mise en place au SAVS, notamment par l'ouverture à de nouveaux types d'accompagnement (logements, appartements de transition).
- Poursuite de l'adaptation des prises en charge aux jeunes accueillis au CEM.
- Relance du projet Henry Gormand, avec des cahiers des charges et un appel d'offre aboutis.

Pour 2017, les objectifs qu'elle se fixe sont les suivants :

- Poursuite à l'ESAT du développement d'une offre de services et de produits répondant aux besoins du marché, relance d'une dynamique commerciale auprès des clients et de nouveaux partenaires, optimisation de l'organisation interne.
- Poursuite de l'amélioration du fonctionnement du Foyer d'Accueil Médicalisé (partie hébergement) avec une organisation et une planification du travail permettant de mieux gérer l'absentéisme.
- Travail de solutions face au vieillissement des personnes accueillies au Foyer d'Hébergement, passant notamment par la transformation de celui-ci en Foyer de Vie.
- Développement de l'activité de l'Accueil de Jour dans ses nouveaux locaux.
- Adaptation des prises en charge du SAVS par rapport aux populations suivies, signature de conventions avec les services d'aide à domicile.
- Renouvellement de l'équipe des médecins au CEM, suite à des départs, et élaboration du projet de soin, poursuite de l'adaptation des prises en charge aux jeunes accueillis, optimisation de la gestion de l'absentéisme passant notamment par une meilleure planification. Renforcement des partenariats.
- Réalisation du nouveau projet de service du SESSAD et poursuite de l'adaptation de l'organisation à l'évolution des jeunes suivis.
- Reprise de projets d'aménagements sur le site Laënnec, répondant aux besoins de la Fondation tout en préservant la qualité de l'accompagnement des personnes accueillies et l'harmonie entre les secteurs jeunes et adultes, suite à l'arrêt définitif du projet Henry Gormand, dont nous étions prêts à lancer le chantier mais ne correspondant plus aux nouveaux besoins exprimés par le Comité commun.



Monsieur Joël Cassassolles  
Président